



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Communauté de communes des 7
vallées

Lille, le 22/01/19

Objet : Mise en compatibilité du PLUi de l'Hesdinois sur la commune de
Maconnelle(62) –

Information sur un avis tacite de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement Garance :2018_2954

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 16 octobre 2018 pour émettre un avis sur
cette mise en compatibilité.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de
trois mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité
environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de Pas de Calais
DREAL Hauts-de-France